



MODALITES AIDE AUX VOYAGES SCOLAIRES 2024



➔ Bénéficiaires :

Les élèves dès l'âge de 5 ans jusqu'en classe de Terminale (Lycée) ayant participé à un voyage scolaire organisé par leur établissement scolaire au cours de l'année 2024 (du 01/01/24 au 31/12/24).

➔ Nature des séjours :

Classes de mer, de neige, de découverte, culturelles, linguistiques.

➔ Montant de l'aide :

Entre 10 et 30 % de la participation financière versée par les parents, en fonction des ressources familiales.

L'aide sera accordée pour 2 séjours au plus par année scolaire.

Aide maximum par séjour : 110 €

Aide maximum par année civile : 160 €

➔ Modalités pratiques :

A l'issue du séjour, vous devez :

1. Compléter l'imprimé Demande aide aux voyages scolaires (voir au verso).
2. Faire remplir la partie de l'imprimé réservée à l'établissement scolaire **après le voyage (IMPERATIF)**,
3. Déposer ce document à votre SLVie ou à la CAS en y joignant (si ce n'est déjà fait) une copie de votre avis d'imposition 2023 sur les revenus de 2022.

BAREME	
Inférieur à 7630 €	30 %
De 7631 à 11846 €	25 %
De 11847 à 15378 €	20 %
De 15379 à 17592 €	15 %
Supérieur à 17593 €	10 %

Tout dossier incomplet sera retourné à l'agent.



MODALITES AIDE AUX VOYAGES SCOLAIRES 2024



**Délai moyen de traitement
de votre dossier : 4 semaines**

Cadre réservé à l'OD

OUVRANT-DROIT

Nom : Prénom :

Adresse : CP : Ville :

Tél. : Coefficient social 2024 :

SLVie : NIA (voir carte Activ') :

AYANT-DROIT

Nom : Prénom :

Date de naissance : ... / ... / ...

Réception des dossiers : du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024. Tout dossier incomplet sera retourné à l'agent.

Cadre réservé à l'établissement scolaire

Nom de l'établissement scolaire :

Adresse :

Code postal : Commune :

Je soussigné(e).....

en qualité de certifie que l'enfant nommé ci-dessus a participé à la classe

de mer de neige découverte culturelle linguistique qui s'est déroulée du / / ... au / / ...

à (lieu du séjour) département

La participation financière acquittée par les parents s'élève à €

(déduction faite des éventuelles aides extérieurs telles que : CAF, Commune, Département, etc.).

Signature du responsable :

Cachet de l'établissement scolaire :



Cadre réservé à la CAS

Vérifié le : ... / ... / ...

Nom et prénom vérificateur :